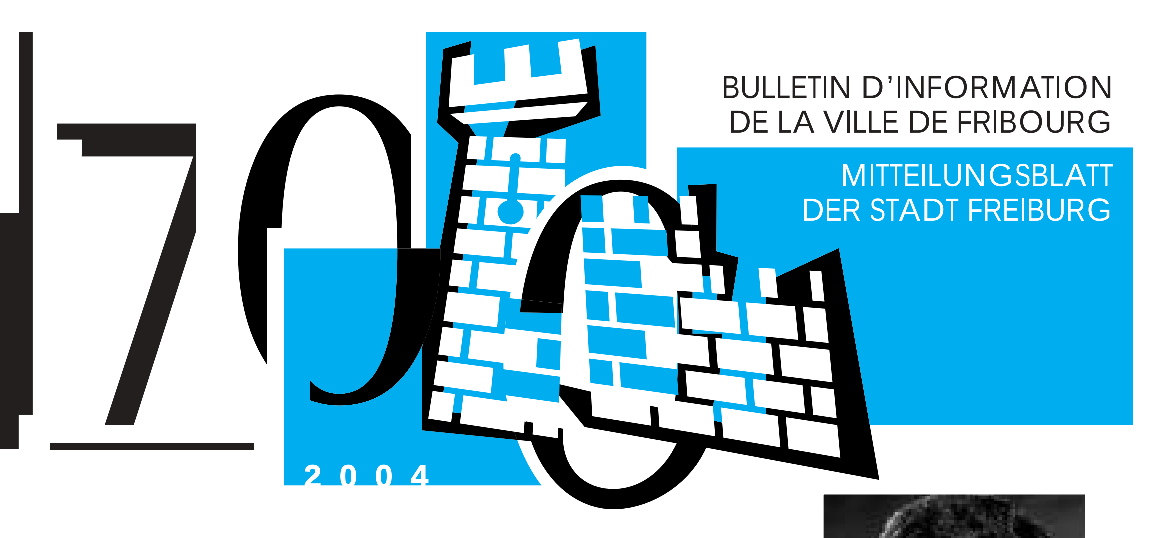
BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE FRIBOURG

MITTEILUNGSBLATT
DER STADT FREIBURG

No 206

JUIN / JUNI 2004



FRIGAZ, UN CHOIX NATUREL

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Frigaz (Société anonyme pour l'approvisionnement du canton de Fribourg en gaz naturel) s'est constituée en 1979 grâce à l'apport déterminant de deux visionnaires, Lucien Nussbaumer, syndic de la Ville de Fribourg, et André Marro, directeur des Entreprises Electriques Fribourgeoises. Ces deux personnes ont très rapidement compris les perspectives offertes par l'arrivée du gaz naturel en Suisse, en particulier par le transit dans notre pays du gaz hollandais à destination de l'Italie.

Ce partenariat entre la Ville, dont les Services industriels gèrent la société, et les EEF se révèle particulièrement efficace. Les premières années de Frigaz sont consacrées à la construction et au développement du réseau en ville. Puis de nouveaux clients des environs sont raccordés (Belfaux, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot, etc.). En 1993, Payerne se joint au réseau. Romont, Estavayer et Guin feront de même ces prochains mois. En outre, des contacts avancés existent avec les autorités de Châtel-Saint-Denis. Seules les autorités bulloises semblent réticentes face à l'arrivée du gaz naturel. En desservant pratiquement l'ensemble du canton, Frigaz remplit ainsi parfaitement sa mission.

Le capital actuel de 4,95 millions de francs se répartit de la manière suivante: Fribourg 44,79%, EEF 44,79%, Villars-sur-Glâne 6,06%, Payerne 4,04%, Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services 0,3%, Frigaz 0,02%.

L'évolution des ventes est particulièrement réjouissante ces dernières années: 284 GWh en 2000, 340 en 2002 et 388 en 2003, soit une progression de 36,7% en 4 ans. Les perspectives pour 2004 et 2005 sont excellentes.

Sur le plan financier, les résultats sont également prometteurs. Ainsi, l'exercice 2003 laisse apparaître un bénéfice de 2,813 mio après amortissements ordinaires.

En ce qui concerne l'approvisionnement de notre pays en gaz naturel, 45% des importations proviennent d'Allemagne, 22% des Pays-Bas, 16% de France, 13% de Russie et 4% d'Italie.

Frigaz apporte également une contribution importante à la réalisation des objectifs arrêtés par la Suisse en matière de protection du climat et de l'environnement, qui consistent à abaisser, d'ici à 2010, le niveau de pollution et, en particulier, de 10% celui des émissions de CO_2 provoquées par la consommation d'énergie à ramener en dessous du niveau de 1990. Une étude de l'Office fédéral de l'environnement montre clairement que le recours au gaz naturel pour le chauffage permettrait de réduire la charge environnementale d'un facteur allant jusqu'à 50%. En tant que carburant, le gaz naturel peut même réduire les émissions polluantes de 60% à 95%. **Frigaz, un choix naturel!**

Claude Masset

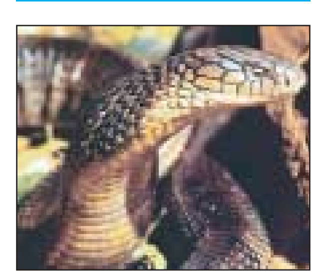
CONCOURS

206 10/10

«Loisirs et hobbies à Fribourg»

De quoi se nourrit exclusivement le cobra royal?

Réponse jusqu'au 25 septembre 2004 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



WETTBEWERB

«Freizeitaktivitäten und Hobbys in Freiburg»

Worin besteht die ausschliessliche Nahrung der Königskobra?

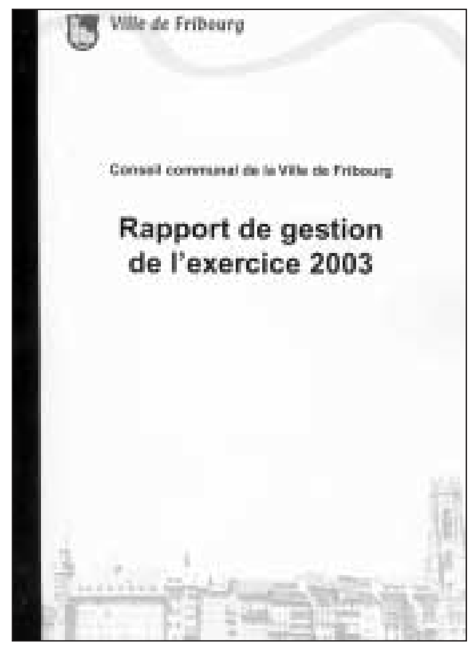
Antwort bis spätestens 25. September 2004 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de Mme Fanny Michel;
- a pris acte de la démission du Bataillon des sapeurs-pompiers de M. Gérard Aeby;
- a accepté le protocole d'accord pour l'échange de territoires avec la Commune de Villars-sur-Glâne;
- a approuvé le message, les comptes et le rapport de gestion 2003 des administrations bourgeoisiales;
- a décidé la participation de la Ville de Fribourg à la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université, en particulier par la prise en charge du repas de midi de ces derniers, lors de cette journée;
- a décidé de soutenir le Festival de jazz 2004, sous réserve de l'intervention des autres instances et communes concernées et du respect très strict de certaines conditions;
- a décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de Fr. 6000.– en faveur du skatepark couvert, afin de soutenir la prise en charge de la location en 2004, eu égard au caractère social du projet;
- a décidé l'octroi d'une subvention de Fr. 1000.– pour l'achat d'un nouveau télescope, à l'occasion du 20e anniversaire de l'Observatoire d'Ependes;
- a décidé l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de la Vignettaz, pour la rentrée 2004;
- a décidé la conclusion d'un nouveau contrat de location avec les Scouts fribourgeois, d'une durée de 15 ans, pour la colonie de vacances de Sonnenwil à Oberried;
- a approuvé la modification du Règlement du cimetière de Bourguillon, du 8 mars 1920, en vue de l'extension de ce dernier par la constitution d'un secteur exclusivement réservé à la mise en place de tombes cinéraires en ligne;
- a répondu aux consultations ouvertes en vue de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et du projet d'ordonnance concernant le Conservatoire;
- a adopté les mesures d'accompagnement de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare et de l'extension du parking du «PAD avenue de la Gare-Sud», consistant essentiellement en des mesures de modération de trafic dans certains quartiers, la mise en place de parkings d'échange et la réduction du nombre de places de parc en surface, moyennant une certaine modulation de façon à maintenir des places de proximité au centre-ville;
- a approuvé les nouvelles directives en matière de gestion des déchets.



Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Fanny Michel aus dem Generalrat zur Kenntnis;
- nimmt den Rücktritt von Gérard Aeby aus dem Feuerwehrbataillon zur Kenntnis;
- genehmigt das Vereinbarungsprotokoll über den Grundstückstausch mit der Gemeinde Villars-sur-Glâne;
- verabschiedet die Botschaft, die Rechnung und den Geschäftsbericht 2003 der Burgerverwaltung;
- beschliesst die Beteiligung der Stadt Freiburg am Empfangstag für die neuen Studierenden der Universität, insbesondere die Übernahme der Kosten für das Mittagessen der letzteren an diesem Tag;
- beschliesst, das Jazzfestival 2004 zu unterstützen, unter Vorbehalt der Beteiligung der übrigen betroffenen Instanzen und Gemeinden und der strikten Einhaltung gewisser Auflagen;
- beschliesst die Zahlung einer ausserordentlichen Subvention von Fr. 6000.– an den gedeckten Skatepark, um in Anbetracht des sozialen Charakters des Projekts die Zahlung der Miete für das Jahr 2004 zu unterstützen;
- beschliesst die Gewährung einer Subvention von Fr. 1000.– für den Kauf eines neuen Teleskops anlässlich des 20-jährigen Bestehens des Observatoriums in Ependes;
- beschliesst die Eröffnung einer zusätzlichen Klasse in der Vignettaz-Schule auf den Schulbeginn im Herbst 2004;
- beschliesst den Abschluss eines neuen 15-jährigen Mietvertrags mit den freiburgischen Pfadfindern für das Ferienheim Sonnenwyl in Oberried;
- verabschiedet die Abänderung des Reglements für den Friedhof in Bürglen vom 8. März 1920, im Hinblick auf die Erweiterung des letzteren durch die Bildung eines ausschliesslich für Urnengräberreihen bestimmten Sektors;
- antwortet auf die Vernehmlassung zur Revision des Raumplanungs- und Baugesetzes sowie des Verordnungsprojekts für das Konservatorium;
- genehmigt die Begleitmassnahmen für die Einbahnführung der Bahnhofsallee und die Erweiterung des Parkhauses des «DBP Bahnhofsallee Süd», die hauptsächlich Verkehrsberuhigungsmassnahmen in gewissen Quartieren, die Einrichtung von Umsteigeparkplätzen und die zahlenmässige Reduktion der im Freien befindlichen Parkplätze vorsehen, um durch eine gewisse Modulation zentrumsnahe Parkplätze aufrechtzuerhalten;
- verabschiedet die neuen Richtlinien für die Abfallbewirtschaftung.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin mai 2004, la population légale de la ville était de 33 588 habitants, soit en augmentation de 67 personnes par rapport à la fin avril 2004 (33 521). Sur ce nombre, 23 223 personnes étaient d'origine suisse (–49), 10 365 d'origine étrangère (+116). La population en séjour était à la fin mai 2004 de 3599, soit en diminution de 5 (3604). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mai 2004 de 37 187 (37 125).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mai 2004, la ville de Fribourg comptait 853 chômeurs (–63), pour un taux de 4,64% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, « Seco»), indiquant une diminution de 0,36% par rapport au mois d'avril 2004 (5%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,41% de la population active, ce qui représente 1545 personnes (–50).

Umstrittene Wahl, turbulente Sitzung

GENERALRAT

Eigentlich enthielt die Traktandenliste der Sitzung vom 26. April 2004 keinen Punkt, der Anlass zur Vermutung gegeben hätte, der parlamentarische Alltag könne anders als gewohnt verlaufen. Es ging in der Hauptsache um Wahlen und um die Kenntnisnahme vom Bericht über die Anpassung des Legislaturprogramms und des Finanzplans 2002-2006.

Präsidialjahr

Auf Grund des Datums der konstituierenden Sitzung der Legislatur beginnt das Präsidialjahr im Generalrat am 21. Mai, um am 20. Mai des Folgejahrs zu Ende zu gehen. Für die Periode 2004 bis 2005 sollte turnusgemäss Béatrice Ackermann-Clerc (CSPO) die Präsidentschaft übernehmen, und ihre Wahl verlief denn auch nach Programm: Sie erhielt 60 von 63 Stimmen. Die Wahl für die Vizepräsidentschaft entwickelte sich dagegen zum umstrittensten Wahlgeschäft, das der Generalrat in seiner jetzigen Form, das heisst seit 1982, je erlebt hat. Gewöhnlich einigen sich die Ratsfraktionen zu Beginn der Periode auf den Präsidenten-«Turnus». Im ersten Legislaturjahr hat ein Vertreter der stärksten Partei den Vorsitz, dann kommt die zweitstärkste Partei zum Zug usw. In der gegenwärtigen Legislaturperiode verlief die Abfolge während der ersten vier Jahre reibungslos, die Präsidentschaft wurde nacheinander von den Christlichdemokraten, Sozialdemokraten, Freisinnigen und Christlichsozialen ausgeübt. Blieb die fünfte und letzte Präsidentschaft, jene der Periode 2005–2006, der die Vizepräsidentschaft der Periode 2004–2005 entspricht. Eigentlich war die «Stadtbewegung» an der Reihe, doch diese verzichtete, da keines ihrer sieben Mitglieder Interesse bekundete. Wer sollte also gewählt werden?

Für die Präsidentin der SP-Fraktion, Andrea Burgener Woeffray, stand die Vizepräsidentschaft ihrer Partei zu, da die aus CSPO, Stadtbewegung und SP bestehende «linke Plattform» die Mehrheit im Generalrat besässe und die SP die Hauptpartnerin dieser Allianz sei. Die Fraktionsvorsitzende schlug Thierry Steiert als Kandidaten vor. Ohne dessen persönliche Qualitäten in Frage stellen zu wollen, wandte sich André Schoenenweid auf Grund des Kräfteverhältnisses in der Legislative gegen diese Kandidatur. Die CVP-Fraktion weise 29 Generalräte auf, die SP dagegen 23. Infolge des Verzichts der Stadtbewegung komme somit der CVP die fünfte Vizepräsidentschaft rechtmässig zu. André Schoenenweid präsentierte folglich François Eugster als Anwärter auf das Amt.

Während die Vertreter der Linksgruppierungen die Forderung der CVP zurückwiesen, ohne die Person von François Eugster in Frage zu stellen, entschied sich die freisinnige Fraktion für Stimmfreigabe. Für ihre Präsidentin, Antoinette de Weck, *«sind die beiden Kandidaten gleichwertig»*. Claude Joye (CVP) erklärte dagegen in seinem eigenen Namen, er würde Thierry Steiert unterstützen, da er die Zusammenarbeit mit diesem in der Finanzkommission schätze. Mit 39 gegen 25 Stimmen wurde Thierry Steiert schliesslich gewählt. Danach nahm der Generalrat die Wahl von Laurent Praz (CVP) zum Ersatz-Stimmenzähler vor.

Anpassung des Legislaturprogramms

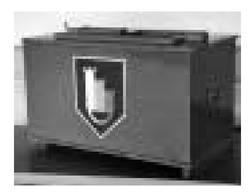
Anschliessend prüfte der Generalrat den Bericht über die Anpassung des Legislaturprogramms und des Finanzplans 2002–2006. Wie Stadtammann Dominique de Buman sowie Vize-Stadtammann und Finanzdirektor Pierre-Alain-Clément betonten, handelt es sich um eine Zwischenbilanz hinsichtlich der vier Hauptziele der Legislaturperiode: Bestimmung und Anerkennung der Lasten der Gemeinden, Bewahrung, wenn nicht gar Verbesserung der Attraktivität der Stadt, Bildung eines künstlerischen Kompetenzzentrums mit nationaler Ausstrahlung und Realisierung der regionalen Kulturinfrastrukturen.

Laut ihrem Präsidenten unterstützt die Finanzkommission zwar diese vier Ziele, doch hat sie die von der Exekutive präsentierte Studie über die Zentrumslast nicht überzeugt. Was den Bau des Gastspielhauses an der Schützenmatte betrifft, behält sie sich ihre Stellungnahme für den Augenblick vor, da dieses Geschäft mit seinen finanziellen Auswirkungen dem Generalrat vorgelegt wird. Mehrere weitere Rednerinnen und Redner drückten ihre Skepsis hinsichtlich der Finanzierung der Operation aus. Einige bedauerten, dass die zur Verstärkung der Attraktivität der Stadt vorgesehenen Mittel nicht konkreter genannt werden (zum Beispiel eine dynamischere Sozialpolitik oder die Zweisprachigkeit).

Steuerpaket

Am Ende der Sitzung präsentierte Christa Mutter (Stadtbewegung) eine Resolution, mit der sich der Generalrat gegen das «Steuerpaket» des Bundes aussprechen sollte. Trotz der Stimmfreigabe der CVP-Fraktion für ihre Mitglieder schien sich eine «Rechts-Links»-Abstimmung abzuzeichnen, als praktisch alle freisinnigen und christlichdemokratischen Ratsmitglieder den Saal verliessen. Da das Quorum nicht mehr zu erreichen war, fiel die Resolution ins Wasser. Dem Präsidenten blieb nichts anderes übrig, als die Sitzung zu schliessen.

CONSULTATION POPULAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2004



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **26 septembre 2004,** les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur la naturalisation ordinaire et sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération.**
2. **Arrêté fédéral du 3 octobre 2003 sur l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération.**
3. **Initiative populaire du 26 avril 2002 «Services postaux pour tous» (arrêté fédéral du 19 mars 2004).**
4. **Modification du 3 octobre 2003 de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité).**

OÙ?

Par décision du Conseil communal du 28 octobre 2003, seul le **bureau de vote de la Ville** qui est situé dans le quartier du Bourg, **rue des Chanoines 1,** ancienne Maison de Justice, est ouvert aux électeurs:

QUAND?

le **vendredi**	de **17 h 30** à **18 h 30**
le **samedi**	de **10 h 00** à **12 h 00**
le **dimanche**	de **10 h 00** à **12 h 00**

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

a) ***Par correspondance:*** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie** est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.

b) ***Par dépôt:*** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h, et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3.

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L'/les enveloppe(s) de vote (format C6) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- Sous peine de nullité, **veuillez apposer votre signature manuscrite** à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
- Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (×) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.
Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282bis CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 21.09.2004, à 12 h.**

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 26.09.2004, à 12 h.**

VOLKSABSTIMMUNG VOM 26. SEPTEMBER 2004

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **26. September 2004** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Bundesbeschluss vom 3. Oktober 2003 über die ordentliche Einbürgerung sowie über die erleichterte Einbürgerung junger Ausländerinnen und Ausländer der zweiten Generation.**
2. **Bundesbeschluss vom 3. Oktober 2003 über den Bürgerrechtserwerb von Ausländerinnen und Ausländern der dritten Generation.**
3. **Volksinitiative vom 26. April 2002 «Postdienste für alle» (Bundesbeschluss vom 19. März 2004).**
4. **Änderung vom 3. Oktober 2003 des Erwerbsersatzgesetzes (für Dienstleistende und bei Mutterschaft).**

WAHLLOKALE

Infolge des Beschlusses des Gemeinderats vom 28. Oktober 2003 ist einzig das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude) für die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet.

ÖFFNUNSGSZEITEN

Freitag	**17.30 – 18.30**
Samstag	**10.00 – 12.00**
Sonntag	**10.00 – 12.00**

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung von Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

a) ***Briefliche Stimmabgabe:*** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.

b) ***Deponierte Stimmabgabe:*** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens sonntags um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen, Rathausplatz 3.

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie** bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (×).
- Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279-283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.
Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTER – Art. 3 PRR: **Dienstag, den 21.09.2004 um 12 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, den 26.09.2004 um 12 Uhr.**

«Loisirs et hobbies à Fribourg»

LE CLUB D'ÉCHECS DE FRIBOURG

Avant la pause estivale, faisons connaissance avec un passe-temps, un jeu, un sport même, selon certains: le jeu d'échecs. Et puisque les vacances sont à la porte, pourquoi ne pas s'y mettre sur la terrasse ou au bord de la piscine?



Le groupe des jeunes compétiteurs à l'entraînement.

Il est difficile de ne pas trahir son caractère en jouant aux échecs. C'est un véritable miroir qui renvoie son profil au joueur. On y trouve des téméraires, qui n'hésitent pas à prendre des risques, et des prudents, qui n'en prennent aucun, des optimistes, qui pensent toujours que leur coup réussira, des rageurs, qui ne supportent pas de perdre, et bien d'autres qualités et défauts qui font le caractère de tout un chacun. Le jeu d'échecs permet ainsi au joueur de mieux se connaître, voire de devenir meilleur!

Hier et aujourd'hui

C'est en 1912, en faisant paraître une annonce dans *La Liberté*, qu'un passionné du noble jeu a réuni les douze personnes fondatrices du Club d'échecs de Fribourg. A l'époque, les membres se réunissaient au Café de la Poste, dans le quartier du Bourg. Après avoir été transféré dans divers restaurants, puis avoir établi ses quartiers pendant de longues années au Collège Saint-Michel, le club réside, depuis 1996, au premier étage du Restaurant des Maréchaux, près de la cathédrale.

On compte actuellement une cinquantaine de membres actifs, auxquels il convient d'ajouter plusieurs membres-amis et une quarantaine d'écoliers. Entre cinq et vingt adultes de tous niveaux se réunissent tous les vendredis soir dès 20 h, selon le programme. Ce dernier se concentre essentiellement sur les nombreux tournois qui sont organisés. Parmi ceux-ci, les tournois internes sont ouverts aux membres, actifs et passifs. Le club organise également un championnat en deux phases et plusieurs petits tournois de parties rapides ou semi-rapides. A noter par ailleurs qu'un bulletin interne paraît deux fois par année et qu'une assemblée générale réunit, annuellement comme il se doit, tous les membres du club.

Un accent important est mis sur les juniors qui fréquentent les séances d'entraînement et les tournois juniors. Une animation consacrée aux échecs est également organisée chaque année dans le cadre du Passeport-vacances. Une trentaine d'écoliers se réunissent aussi au Restaurant des Maréchaux tous les vendredis, dès 18 h, sauf pendant les vacances scolaires.



A l'enseigne des Maréchaux.

Excellent niveau

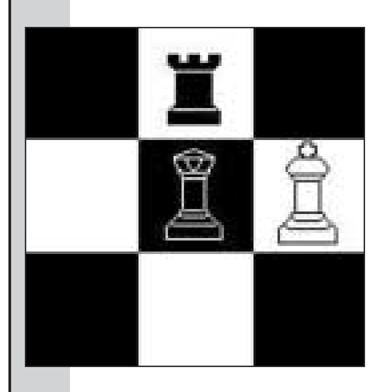
Le club de Fribourg est d'un très bon niveau. Il compte cinq équipes qui participent au championnat suisse, dont une en ligue nationale B, une en 1re ligue, deux en 3e ligue et une en 4e ligue. Une autre formation milite en ligue B de la FOSE (Fédération ouvrière suisse d'échecs) et 4 à 5 équipes participent régulièrement à la Coupe suisse.

Le canton compte dix clubs d'échecs (Fribourg, Belfaux, Bulle, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Guin, Morat, Payerne, Romont, La Tour-de-Trême) réunis depuis 1985 en une Association cantonale des clubs d'échecs.

Quel que soit votre niveau, si vous aimez jouer aux échecs, mais n'avez pas de partenaire ou que vous avez envie de vous mesurer à d'autres joueurs, n'hésitez pas à passer au Restaurant des Maréchaux. Il n'est pas nécessaire d'être membre du club et il arrive que des visiteurs s'y arrêtent pour une partie.

Echec et mat

Selon le *Petit Robert,* «échec et mat» vient de l'expression arabo-persane «shâh mat» qui signifie «le roi est mort».



Le jeu d'échecs est né en Inde, probablement au Ve ou VIe siècle apr. J.-C. Il a par la suite acquis ses lettres de noblesse en Perse, avant d'atteindre l'Europe et de devenir une pratique courante en Occident à partir du XIIIe siècle. La fin du Moyen Age et le début de la Renaissance est une période charnière qui voit surgir le «nouveau» jeu d'échecs. La reine et le fou adoptent leur déplacement actuel et la reine devient la pièce la plus puissante; le roque fait alors aussi son apparition, ainsi que la possibilité d'avance de deux cases pour le premier coup d'un pion. A partir de 1650, on peut considérer que toutes les règles sont établies. Il faudra néanmoins attendre la création de la FIDE (Fédération internationale des échecs), et le congrès de 1929 à Venise, pour que le premier règlement international officiel du jeu d'échecs voie le jour.

www.ch.ch

WWW. CH.CH

LES SERVICES PUBLICS EN LIGNE

A quel service dois-je m'adresser pour obtenir une nouvelle carte d'identité? A quelles instances dois-je communiquer ma nouvelle adresse? Quelles assurances doit-on conclure pour conduire un véhicule?

Les réponses à ce genre de questions peuvent être trouvées sur *www.ch.ch*, la plate-forme commune de la Confédération, des cantons et des communes suisses. La page d'accueil présente une liste de huit domaines de la vie quotidienne (Vie privée, Société, Santé et Sécurité sociale, Travail, etc.). Des termes courants tels que «passeport» ou «permis de conduite» conduisent les usagers vers les informations recherchées. De cette manière, en quelques clics, les internautes parviennent directement sur la page internet d'une commune, d'un canton ou d'un office fédéral, sans qu'ils aient besoin de connaître l'autorité compétente concernant leur question. Ce portail générique met en relation les différents sites internet des trois niveaux de l'administration suisse. Il donne accès à plus de 3000 sites publics et suisses; il s'adresse à tous les citoyens et citoyennes, de l'étudiante au retraité. Disponible dans les quatre langues nationales et en anglais, ce portail fournit des informations sur quelque 12 sujets issus de huit thèmes de la vie quotidienne. Cette offre doit encore être étoffée et l'équipe du *guichet virtuel* compte sur les internautes pour qu'ils lui fassent part de leurs idées et besoins. Une rubrique est spécialement destinée à recueillir les suggestions des utilisateurs.



Guichet virtuel.

Une plate-forme au service des citoyens et citoyennes

Dans le même souci de développer une plate-forme qui corresponde totalement aux besoins des citoyens et citoyennes, trois séries de tests ont été menées en 2002, 2003 et 2004, sous la forme d'interviews, afin de récolter les premières impressions des utilisateurs lors de leur découverte du site. Les résultats sont tout à fait encourageants. Les personnes interrogées ont jugé positivement la plate-forme, surtout du point de vue de la navigation et du contenu. En effet, la navigation simple et intuitive ainsi que la clarté des informations, ont été extrêmement appréciées et ressenties comme les garants d'une certaine rigueur. En outre, au cours de l'année 2003, la Chancellerie fédérale a mandaté l'institut GFS afin de déterminer dans quelle mesure *www.ch.ch* correspond à un réel besoin du public. Menée auprès de 1000 personnes des trois régions linguistiques suisses, cette enquête a révélé qu'une majorité de la population suisse souhaite pourvoir accéder plus facilement aux services de l'administration sur internet, qu'il s'agisse par exemple de communiquer un changement d'adresse aux autorités ou de postuler pour un emploi vacant.

Futurs développements

Le développement de *www.ch.ch* se poursuit et son contenu sera continuellement étoffé, que ce soit à la lumière des différentes études menées sur le thème de la cyber-administration ou sur la base des besoins, ainsi que des suggestions exprimées par les utilisateurs. A ce jour, douze thèmes sont retenus sur les 30 prévus, dont trois sont d'ores et déjà connus, à savoir Logement, Etat civil et Travail. Le solde des thèmes est actuellement en développement et sera mis à disposition jusqu'à la fin de l'année. A ce jour, 99% des communes suisses sont reliées ainsi que la totalité des cantons et des offices fédéraux. Au niveau du canton de Fribourg, l'ensemble des 182 communes est relié au portail. 87 communes bénéficient gratuitement de l'offre *mini-hosting* de la Chancellerie fédérale, correspondant à un mini site internet, qui présente les informations de base de la commune. 95 autres communes, qui bénéficient d'un site internet propre, ont pris en compte tous les liens vers *www.ch.ch*. Le futur succès du site dépendra en grande partie de la qualité de ces liens, qui fait l'objet d'une attention particulière. Il est en effet primordial de garantir que le contenu de la page du *guichet* consultée par les citoyens et citoyennes corresponde au contenu de la page d'arrivée du partenaire, que ce soit une commune, un canton ou un office fédéral. De plus, afin de combler les souhaits des internautes qui veulent effectuer des transactions en ligne, la Chancellerie fédérale a décidé de développer deux *Web services*: un système de *tracking* qui permettra aux internautes de suivre l'état d'avancement de leur demande et un système d'identification qui offrira la possibilité d'identifier précisément le citoyen.

Un potentiel énorme

A terme, l'objectif de ce portail n'est pas de remplacer les guichets communaux ou cantonaux, mais d'offrir aux citoyens une nouvelle alternative d'entrer en contact avec les administrations.

Christian Suter,
chargé de communication
pour le projet du *guichet virtuel*

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch

Le développement durable compte sur vous

AGENDA 21 LOCAL

L'Agenda 21 local de notre ville est sur de bonnes voies, le forum du 12 mai ayant permis à chacun des groupes de travail de soumettre ses projets.



La marche peut avoir des effets insoupçonnés...
Convivialité, qualité de l'air, détente et exercice physique, économie....

L'Agenda 21 local doit s'inscrire dans une nouvelle dynamique dans laquelle toute la population se sente impliquée par le futur de sa commune. L'adhésion de chacune et chacun est le gage que le processus mis en place se pérennisera.

En effet, chacun de nous a le pouvoir de changer le futur de notre planète. Le développement durable est l'affaire de tous! Si notre ville prend ses responsabilités en mettant en place un Agenda 21 local, chaque acteur est également appelé à jouer son propre rôle: chacun peut, à son niveau et dans son domaine, contribuer à propulser la ville vers un développement durable.

Certains restent encore convaincus que leur action est insignifiante et sans influence. Pourtant, nos activités individuelles ont des répercussions tangibles: nous jouons tour à tour plusieurs rôles dans la vie et à chaque rôle peut être lié un pouvoir: en tant que consommateur, je peux acheter de manière responsable et choisir des produits issus du commerce équitable; en tant que parent, je peux éduquer mes enfants dans le respect des différences; dans mon travail de tous les jours, je peux tenir compte des impacts environnementaux de mes activités.

Chacun peut apporter des «microsolutions» aux problèmes de notre planète. Chaque «microsolution» est utile, car adoptée par des millions de personnes et, jour après jour, elle devient géante. Si nous tendons à acquérir de nouvelles habitudes, toutes simples, sans conséquences négatives sur notre qualité de vie, nous participerons localement à des effets à long terme, à l'échelle mondiale.

Par où commencer? Que pouvons-nous faire concrètement? Quels bénéfices pouvons-nous en retirer? Beaucoup se posent les mêmes questions.

Isabelle Baeriswyl
Jean-Claude Verdon

Bougez et économisez

Il est de notoriété publique que la population de la Suisse ne fait pas suffisamment d'exercice physique.
Changez vos habitudes de vie et participez à des économies d'énergie. Quelques pistes:

- Prenez les escaliers à la place de l'ascenseur, à chaque fois que c'est possible. Cette nouvelle habitude vous permettra de participer à une économie d'électricité, de frais d'entretien, tout en faisant un exercice physique très profitable pour votre corps et tout spécialement pour votre cœur.
- Réduisez le nombre de vos petits déplacements en voiture. Une voiture consomme 50 à 80% de carburant en plus au premier kilomètre et 25 à 50% en plus au second kilomètre. Or, un tiers des déplacements en ville effectués en voiture font moins de deux kilomètres. Décidez, dorénavant, de vous servir exclusivement de votre vélo ou de marcher, lors de tout déplacement inférieur à 2 km. Cet exercice physique régulier sera aussi profitable à votre bien-être qu'à la qualité de l'air de votre ville.

Site sportif du Guintzet

UNE NOUVELLE INSTALLATION DE BEACH-VOLLEY

Samedi 5 juin dernier a été inaugurée une nouvelle installation de beach-volley au Guintzet. Ce terrain, offert par *Clientis* Caisse d'Epargne de la Ville (CEV) dans le cadre des festivités marquant son 175e anniversaire, et partiellement subventionné par le Sport-Toto, sera mis à la disposition du VBC Fribourg essentiellement, mais aussi des écoles de la Ville et du public en général, selon un règlement d'utilisation qui sera affiché sur place d'ici quelques semaines.



Depuis le premier match, le 7 juillet 1896, au Collège de Springfield, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et le volleyball a énormément évolué.

Le beach-volley, quant à lui, voit son origine dans les années 30 aux USA, sur les plages de Santa Monica; il y devient très populaire, pour finalement envahir la planète avec la création d'un Circuit mondial féminin lors des Jeux olympiques de Barcelone de 1992. C'est en 1996, à ceux d'Atlanta, que cette discipline très attractive devient sport officiel. 24 équipes masculines et 18 féminines se retrouvent pour cette compétition.

Les frères Paul et Martin Laciga, de Chiètres, professionnels depuis 1995, sont les meilleurs ambassadeurs suisses de ce sport dans le monde. Ils furent élus «Team de l'année» en Suisse et «King of the beach» en Europe, en 1999. Leur palmarès, déjà impressionnant, devrait encore s'étoffer au cours des prochaines saisons.

C'est dire si l'activité nouvelle proposée au Guintzet répond à une demande toujours croissante. Nul doute donc que cette surface, sur laquelle deux terrains de jeu peuvent être utilisés simultanément, sera rapidement prise d'assaut. L'expérience des Bains de la Motta en est une preuve, puisque le beach-volley y est pratiqué avec succès depuis plusieurs années.

Aussi y a-t-il lieu de féliciter et de remercier chaleureusement les partenaires de cette opération, qui mettent à disposition des sportifs une installation, complémentaire à celles qui existent déjà, entretenue par les collaborateurs de la Ville, et qui va parfaitement s'intégrer dans le paysage idyllique du Guintzet, tout en permettant à des adversaires de tous âges de s'affronter dans une atmosphère conviviale.

Le Volleyball-Club Fribourg

Fondé en 1962, le Volleyball-Club Fribourg compte de nombreuses équipes qui évoluent tant au niveau national que régional. Citons les équipes féminines de Ligue nationale B, de 2e et de 5e ligues, et sa jeune équipe masculine de 4e ligue.

Au niveau des juniors, la saison à venir s'annonce sous les meilleurs auspices à la vue de l'engouement actuel des jeunes pour le volleyball. Le mouvement junior compte en effet une équipe Juniors A féminine, 2 équipes Juniors B (féminine et mixte), ainsi que les Minis.

Durant la belle saison, les entraînements ont également lieu à l'extérieur. Et l'arrivée du nouveau double terrain de beach-volley du Guintzet est l'opportunité rêvée d'allier sport de compétition et plaisir!

Si vous ou vos enfants êtes intéressés à rejoindre une de ces équipes, vous pouvez prendre contact par internet (www.vbc-fr.ch; e-mail: technique@vbc-fr.ch) ou par écrit:

VBC FRIBOURG
Case postale 300
1709 Fribourg 9



De gauche à droite, MM. Claude Masset, conseiller communal, Dominique de Buman, syndic de la Ville de Fribourg, et Philippe Berther, président du VBC Fribourg, coupent le traditionnel ruban d'inauguration.

Mais pourquoi donc la mettre à sens unique?

L'AVENUE DE LA GARE

Entre 1990 et 2000, le trafic a doublé sur certains axes principaux de Fribourg. Malheureusement, cette tendance continue à dégrader, année après année, les conditions d'accès au centre-ville tant pour les voitures que pour les transports publics (TC). Actuellement, près de 70% du trafic qui s'y écoule est constitué de véhicules en transit. Ce trafic traversant le centre, sans s'y arrêter, sature notre réseau routier et entrave les transports publics (TC). Si aucune mesure n'est prise, notre centre-ville est condamné, à terme, à un engorgement complet.



Avenue de la Gare.

Cette situation hypothèque aussi le développement et la compétitivité de la ville par rapport à l'extérieur. C'est la raison pour laquelle la CUTAF (Communauté urbaine des transports de l'agglomération fribourgeoise) a élaboré un projet général dont les objectifs sont de favoriser l'accessibilité, les TC et la mobilité douce entre autres. Ce projet prévoit 120 mesures complémentaires dans l'agglomération, parmi lesquelles figurent le sens unique de l'avenue de la Gare et la mise en service de parkings d'échange.

Quelles en sont les conséquences?

Cela implique une réduction importante du trafic, permettant d'améliorer l'accès aux grands parkings du centre et une circulation facilitée des TC afin d'assurer, entre autres, le respect des correspondances avec les CFF. En outre, cela donne la possibilité de créer des places de parc supplémentaires au centre-ville.

Quelles mesures seront prises?

Les mesures qui seront prises ont pour but d'éviter que le trafic, qui ne s'écoulera plus par l'avenue de la Gare, ne passe par les quartiers d'habitation. Leur mise en place sera coordonnée afin d'en assurer l'efficacité au moment de l'entrée en vigueur de la mesure de circulation. De plus, pour rendre compatible l'augmentation du nombre de places de parc avec les bases légales environnementales, diverses mesures dans le domaine du parcage devront être prises. Les dispositions suivantes ont donc été arrêtées par le Conseil communal:

- l'adaptation de la programmation lumineuse des carrefours à feux de Richemond, du Temple et de la Gare;
- la création d'un accès supplémentaire aux parkings de Fribourg-Centre et Manor par la route Neuve avec liaison souterraine entre les parkings;
- Neuveville-Bourguillon: la mise en zone 30 km/h du quartier de la Neuveville jusqu'au Beau-Chemin, renforcée par des mesures localisées, notamment au Karrweg, à la Planche-Inférieure, à la rue de la Neuveville, à la route Neuve et au chemin de Lorette;
- Auge: l'introduction d'une zone de rencontre (20 km/h) dans une partie du quartier de l'Auge, accompagnée de diverses mesures d'aménagement, notamment sur la place du Petit-Saint-Jean, le carrefour des Neigles et le pont du Milieu;
- Gambach-Jura: l'extension de la zone 30 km/h actuelle jusqu'au carrefour route de la Broye – route du Champ-des-Fontaines et la réalisation des diverses mesures aux entrées du quartier et sur les principaux axes piétonniers;
- l'introduction d'une zone 30 km/heure à la route Sainte-Agnès et sur les artères qui lui sont adjacentes.
- introduction d'un parcage payant à l'avenue du Général-Guisan (entre la rue de Morat et la ligne CFF) et à la route de Bourguillon;
- mise en place de parkings d'échange sur le plateau de Saint-Léonard, aux parkings de la Heitera, du Guintzet et de la Chassotte;
- réglementation du parcage avec disque de stationnement à l'intersection entre l'allée du Cimetière et le chemin Saint-Léonard jusqu'aux ateliers horticoles, sur la place en gravier derrière la patinoire, sur la place entre les abattoirs et l'entrée du stade et sur la route de Grandfey jusqu'au chemin du Palatinat;
- suppression de places de parc à la route des Arsenaux entre le carrefour de la Gare et la rue des Pilettes, d'une partie des places du parking de la route Neuve, aux Grand-Places et d'une trentaine de places dans certaines rues du centre.

Primordial

Les conditions actuelles de circulation régnant au centre-ville exigent que des mesures d'assainissement soient prises. La poursuite du développement des infrastructures au centre de Fribourg est conditionnée par un assainissement de la situation. Sans la mise en sens unique de l'avenue de la Gare, le centre-ville est condamné à une congestion toujours plus importante et néfaste. L'attractivité des commerces, le fonctionnement des transports publics et la qualité de la vie seront alors fortement dégradés. Dès lors, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures présentées ci-dessus revêt un caractère primordial pour assurer une amélioration des conditions de circulation et la poursuite du développement de Fribourg.

A la Bibliothèque

LECTURES CHOISIES

Voici notre dernière rubrique avant l'automne, celle qui peut vous aider à choisir vos livres de vacances: **Jeux de voyage en voiture** (devinettes et jeux à faire en voyage ou à la maison), **Jeux d'intérieur et d'extérieur** (jeux de tous genres demandant peu de préparation), **Les jeux de plein air en 10 leçons** (tout pour occuper l'enfant à l'extérieur), **Dans ta Cabane** (cabane, hutte et lit, étagère, table, chaises, etc., à fabriquer), **Kids, la Suisse romande des enfants** (35 circuits évasion en famille, 700 idées sélectionnées par et pour les enfants), **Le guide de vos week-ends** (100 lieux d'évasion autour du Léman), **«Découvrir les villes suisses»** (45 promenades-découvertes à travers les villes suisses), **Randonnées en Suisse romande** (45 balades pour toute la famille), **Guide de la Suisse romande...** (sympa et pas trop chère!), **Les belles balades de Globi** (42 aventures en train, bus et bateau à travers la Suisse), **Le guide de vos week-ends**, **Chapelles fribourgeoises** (16 randonnées d'un clocheton à l'autre), **Flore de la ville de Fribourg**, et de nombreux autres encore.

Le cas échéant, à mettre dans vos valises:

Mon Premier Larousse de l'Histoire, qui traverse les siècles, de la création aux Temps modernes, un livre intéressant qui fera passer des heures de découvertes aux petits et plus grands.

A Cuba, j'étais un berger allemand, d'Ana Menendez. Fille d'exilés cubains, née à la fin des années soixante, l'auteur trace, par petites touches, le portrait des exilés cubains qui ne sont chez eux nulle part. Un superbe hommage à Cuba, la terre de ses origines.

Le mystère de la rue Jacob, d'Austin Freeman. Bien involontairement, Thomas Pedley, artiste peintre, a croisé la route d'un meurtrier. Cet événement trouble son travail. La curiosité de l'affaire consiste dans le fait que l'enquête classée reprend de l'intérêt cinq années plus tard, bonifiant d'autant le suspense.

Le contact, de Thierry Robberecht. Curieuse expérience que celle de Thomas Lalandes qui vécut une EMI (expérience de mort imminente). Une histoire policière originale en bande dessinée se déroulant dans le Paris du XIXe siècle (pour adultes).

Mortelle thérapie. Une aventure policière de Caroline Baldwin qui débute en Suisse et s'achève à Montréal. Les volontaires d'une thérapie expérimentale contre le sida décèdent de façon douteuse. Une BD pleine de suspense, de nostalgie, d'humour et de passions (pour adultes).

Dans l'cochon tout est bon, une aventure de Philibert, par Mazan. Les adeptes du gras et du maigre y sont humoristiquement débités; on passe des «actions» de supermarché aux tocs, en glissant vers une conclusion inattendue (pour ados et adultes).

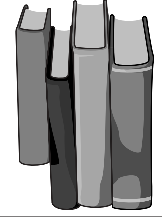
Retraite mode d'emploi. Une vie après le travail, de Jean-Robert Probst, préfacé par Claude Torracinta. Cette lecture délivre quelques clés et donne, avant tout, confiance dans la préparation de cet âge d'or que devrait être la retraite.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances *et vous rappelons que la Bibliothèque sera fermée le lundi et le samedi pendant les mois de juillet et août.*

Notre exposition «Héraldique» est ouverte jusqu'au samedi 14 août.

Bibliothèque
de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2, **entrée C**.
Horaire:
lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h.

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

In unserem letzten Beitrag vor den Sommerferien stellen wir Ihnen einige neue Bücher und CDs vor:

In **«Mitgefühl und Weisheit»,** vom *Dalai Lama* finden Sie Neues und Altbewährtes vom grossen Brückenbauer zwischen den Kulturen und Religionen. Einblick in ein Künstlerleben aus der Sicht eines Kindes gibt uns der Sohn von Marc Chagall, *David McNeil*, in **«Auf den Spuren eines Engels: die Kindheit mit meinem Vater Marc Chagall».** Vom Leben und der Krankheit eines Radrennfahrers berichten *Lance Armstrong* und Sally Jenkins in **«Tour des Lebens: wie ich den Krebs besiegte und die Tour gewann».** Von einem Mann, der in Schwierigkeiten gerät zwischen «seinen» vier Frauen berichtet *Valerie Wilson Wesley* im Roman **«Vier Frauen».** Wer über die Liebe Neues erfahren will, führe sich *Alain de Bottons* Roman **«Versuch über die Liebe»** zu Gemüte. **«Die Marseille-Trilogie»,** Kriminalromane von *Jean-Claude Izzo*, lässt uns in das farbige Völkergemisch der lebhaften Hafenstadt Marseille tauchen. Kriminell kann es auch in der Schweiz zugehen, so in **«Zum Frühstück Mord»,** von *Olivia Kleinknecht*.

Hier noch weitere neue Bücher von bekannten und weniger bekannten Schweizer Autorinnen und Autoren: Gerade Recht zur Osterweiterung Europas erscheint **«Ostwärts – Schweizer im neuen Europa»,** von *Benedikt Vogel*, dem Deutschlandkorrespondenten der Basler Zeitung in Berlin. Er berichtet von acht Schweizern, die in die Ostländer ausgewandert und dort tätig sind: so zum Beispiel von einem Luzerner Koch in Warschau und einem Thurgauer Käser in Lettland.

In ihrer neusten Erzählung, **«Die Hügel»**, führt uns *Yvette Z'Graggen* nach Italien, wo ein Ehepaar in den Ferien versucht, wieder zueinander zu finden. Um eine Ehe geht es auch im jüngsten Buch von *Verena Stössinger* **«Spielzeit Nummer zwölf»**, in welchem eine Schauspielergattin die Weichen in ihrem Leben anders stellt und sich von einer Warte- und Abholfrau im Schatten ihres Gatten zu einer selbständigen Person wandelt. Für Mundartlerserinnen und -leser winkt Interessantes in **«Zimmermeitischi bim Herr Hesse u angeri Gschichte vo früecher»,** von *Martha Schüpbach*.

Nun noch, wie versprochen, neue **CDs für Erwachsene**. Kassetten haben wir keine neuen mehr gekauft, da diese recht oft defekt werden. CDs sind solider, so dass wir nun auch Werke einkaufen, die bis zu 6 CDs enthalten. Es sind gekürzte Romanfassungen von «Das letzte Revier» von *Patricia Cornwell*, «Die Nadel» und **«Die Brücken der Freiheit»,** von *Ken Follet*, **«Das Haus der Schwestern»,** von *Charlotte Link*, **«Der Liebesbetrug»,** von *Ruth Rendell* und **«Im Feuer der Smaragde»,** von *Patricia Shaw*. Von *Minette Walters* **«Die Schandmaske»** und **«Dunkle Kammern»** gibt es neue Hörspielfassungen. Nach soviel Krimis und Thrillers nun noch etwas Heimatliches mit **«Sage zwüsche Gürbe u Sense»,** von und mit *Karl Grunder* und etwas zum Lachen mit **«Humorissimo 1 und 2: die besten Lacher aus Cabaret und Comedy»**, **«Wen i mol alt bi»,** von *Franz Hohler* und **«Ich hatte leider Zeit»**, Gedichte von *Joachim Ringelnatz*.

Nun wünschen wir Ihnen allen einen wunderschönen Lesesommer. Wer liest ist vom Wetter unabhängig. Dies zeigen unsere Ausleihstatistiken, die im Sommer in die Höhe klettern, egal ob es wochenlang regnet oder wir in der Hitze schmoren.

Übrigens: unsere Bibliothek ist auch in den Ferien normal geöffnet.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Spitalgasse 2, 1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22
Öffnungszeiten:
Montag, Dienstag, Donnerstag, Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Du 5 juillet au 1er août

LE PASSEPORT-VACANCES DE FRIBOURG



Il PERMET DE

– faire du sport, des excursions, de la musique, de la danse, des activités créatrices et ludiques, etc.



– visiter des musées, des entreprises, découvrir des métiers, etc.
– utiliser les transports publics fribourgeois TPF (bus urbains, bus et trains régionaux)
– participer à la fête finale du vendredi 30 juillet

Au total, un choix de plus de 200 activités.

POUR QUI ?

Tous les enfants et jeunes de 7 ans révolus à 16 ans.

DURÉE

2 semaines à choix durant les 4 semaines du programme.

LIEU DE VENTE

A l'Office du tourisme de la Ville ainsi qu'au secrétariat communal pour les communes du Grand-Fribourg.

PRIX

Fr. 25.– pour un passeport de 2 semaines.
A partir du 3e enfant d'une même famille, le passeport est gratuit.

ORGANISATION

Association du Passeport-vacances composée d'une équipe de bénévoles.



Le Passeport-vacances peut exister grâce à de nombreux bénévoles.

Nous sommes constamment à la recherche de personnes motivées à nous donner un coup de main.

Envie de partager des moments sympathiques? Appelez Hubert Audriaz au 026 322 89 69.

A partir du mois de septembre, les Ateliers de Création de la Vannerie offrent la possibilité de pratiquer du hockey-loisir:

– samedi matin de 6 à 8 h pour les jeunes de 11 à 17 ans,
– mercredi soir de 22 à 23 h 30 pour les personnes de 18 ans et plus.



Ont participé à l'élaboration du programme: Mmes Claudine Audriaz, Catherine Audriaz, Maria Gasser, Marinette Grandjean, Yvette Haymoz, Claire Humbert, Marianne Lehmann, Rita Siegwart, Christiane Wohlhauser, ainsi que MM. Hubert Audriaz et Jean-Pierre Meuwly.

Le XIXe siècle sur les bords de la Sarine (III)

ALCOOLISME ET MISÈRE À FRIBOURG, SOUS LA MÉDIATION

Inaugurant avec faste le régime de la Médiation en qualité de première capitale tournante de la Suisse des XIX Cantons en 1803, la cité des bords de la Sarine, avec ses 5200 habitants environ, n'en connaissait pas moins les douloureux problèmes liés à la boisson et à la misère en général. Après les questions relevant de la police sanitaire et les options envisagées à l'encontre de certains parents et enfants «récalcitrants»[1], l'historien Alain-Jacques Tornare présente, à partir des *Protocoles de la Municipalité* conservés aux Archives de la Ville, l'une ou l'autre solution retenue alors par l'autorité pour lutter précisément contre l'alcoolisme et la pauvreté.

Il existait à l'époque pas moins d'une soixantaine d'auberges, abbayes, brasseries, cabarets, pintes, pâtisseries et autres cafés dans la cité des Zaehringen. Tandis que le notaire Buchs étanchait la soif de ses clients «aux hôpitaux derrière» (actuelle rue des Alpes), la veuve Ottet vendait du vin «à la maison du citoyen Montenach au Cheval blanc» et Georges Hébert mettait du vin dans son eau des «Bains de la Badstoube». Les abbayes des Marchands, des Chamoiseurs à la Neuveville, des Tisserands de toile, des Cordonniers, des Bouchers étaient autant de lieux à libation[2]. La lutte contre l'alcoolisme et ses effets ne date pourtant pas d'hier. L'état d'ébriété a toujours fait bon ménage avec la misère, bien plus sûrement que les alcooliques avec leurs compagnes et compagnons. Lors de sa séance du 17 décembre 1805, le Conseil communal reconnaît expressément «la nécessité de faire cesser dans la commune l'ivrognerie, grande source de la misère et de la mendicité».



Des consommateurs qui trinquent!... Dessiné par Gottfried Locher, fin du XVIIIe siècle. [© MAHF/Nº inv. 11275/Photo P. Bosshard]

Interdits d'auberge

L'autorité communale entendait ni plus ni moins défendre «aux particuliers qui, pour laisser leurs femmes et leurs enfants dans la misère, dissipent par la boisson tout le fruit de leurs travaux, d'entrer dans aucune auberge ou pinte sous peine de prison, et aux aubergistes et teneurs de pintes de leur donner à boire» sous peine d'amendes[3]. Trois jours plus tard, le Petit Conseil du canton autorise la police à interdire «aux personnes qui en abusent» l'accès aux débits de boissons. La veille de Noël, le Conseil communal demande au Comité de police de lui soumettre «la liste des personnes qui se seraient rendues dignes d'une pareille interdiction»[4].

L'autorité était en effet convaincue, «par une expérience suivie, que l'ivrognerie était une des principales sources de la mendicité et de la misère dans laquelle croupissent différents particuliers habitant la commune avec leur famille». Nos édiles estimaient de leur devoir «d'arrêter les progrès effrayants de ce vice, d'en prévenir les suites funestes qui privent des familles entières du premier nécessaire, les précipitent dans le plus grand dénuement et les font tomber à charge au public»[5]. Aussi, en date du 17 janvier 1806, treize personnes se virent-elles fermer les portes de leur auberge préférée. Les pauvres gens n'étaient pas seuls concernés par le drame de l'alcoolisme, puisqu'un ex-notaire, ayant «le vin mauvais», fut compris dans cette décision. A la promenade du Palatinat, en août 1805, n'avait-il pas craint d'aborder tout de go l'avoyère d'Affry[6], afin de lui réclamer de l'argent «d'une manière qui annonçait de la violence»[7]?

Seize autres individus furent de même mis en garde par le Comité de police sur les risques encourus par leur penchant naturel pour la dive bouteille. Les aubergistes contrevenant à cette décision, dûment affichée au pilier public et dans tous les estaminets, risquaient 16 livres d'amende pour la première contravention et 20 pour chaque récidive. «Ceux, à qui l'entrée dans les auberges est défendue, qui contreviennent à la présente défense, seront de suite châtiés par 3 fois 24 heures de prison», mis au pain et – cruel supplice – à l'eau! Un irréductible fit recours contre cette décision, ce qui eut pour effet d'irriter le Conseil communal qui vit «avec un souverain déplaisir que

l'exposant attribue les rapports qui ont été faits sur son ivrognerie à son épouse»[8], alors qu'il était de notoriété publique qu'il passait des nuits entières à rendre un culte immodéré à Bacchus.

Un Noël en l'Auge

Nos gouvernants craignaient par-dessus tout que les picoleurs invétérés tombent à la charge de la collectivité, en un temps où les finances publiques étaient exsangues. Or, la mendicité semblait en recrudescence[9] et nombre de femmes abandonnées se retrouvaient sans moyen d'existence. Un exemple parmi tant d'autres de ces situations dramatiques: lors de sa séance du 19 décembre 1805, le Conseil apprit qu'une femme en l'Auge venait d'accoucher «sur de la paille et n'avait pas de bois. A quelques jours de la Nativité, le Conseil, voulant subvenir aux besoins pressants de cette femme, dans une circonstance aussi délicate à raison de la rigueur de la saison, a résolu de lui donner deux mauvaises couvertures, de celles qui ont été mises à la disposition de la Chambre des aumônes. Il autorise en même temps M. l'inspecteur des magasins à lui fournir quelques charges de bois»[10].

Toutefois, le 7 mars 1806, une étape importante dans la lutte contre la pauvreté fut franchie par la nomination d'une commission pour l'Administration générale des secours. Il s'agissait d'organiser et de placer sous une administration unique, «au plus grand avantage de l'humanité», tous «les établissements pieux». Dans l'esprit de nos édiles, «cette réunion facilitera non seulement la distribution des secours avec équité mais favorisera encore la création d'ateliers de travail, lesquels feront naître l'industrie, détruiront la fainéantise et par conséquent la mendicité, fléau du bon ordre et des bonnes mœurs»[11]. L'autorité désirait également couper les vivres aux «pauvres [qui] extorquent des charités sous des prétextes erronés et tronqués»[12] et rendre la ville peu attractive aux indésirables.

Devant faire face à des difficultés de tous ordres sous la Médiation, la question sociale n'en mobilisa pas moins l'attention de nos édiles tout au long de ce XIXe siècle. Ainsi que le précise l'historienne Dominique Piérart, à partir des années 1850: «La peur d'encourager la fainéantise et le vice en favorisant l'assistance préoccupait constamment les autorités. Bien que les différents régimes aient une attitude divisée sur le mode de charité, tous deux se rejoignaient dans l'idée qu'il fallait absolument supprimer la mendicité, aussi bien au niveau cantonal que communal»[13].

(A suivre)

Alain-Jacques Tornare

1 Tornare, Alain-Jacques: «Environnement au quotidien» et «Un enfant dans la ville» in *1700* (Nos 202/ 203), février 2004, p. 10/ mars 2004, pp. 17-18.
2 Archives de la Ville de Fribourg [ci-après AVF], *Protocole de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 122-123.
3 AVF, *Protocole du Conseil communal*, 1805-1806, fol. 239.
4 *Ibid.*, fol. 247.
5 *Ibid.*, fol. 269.
6 Marie-Anne Constantine, comtesse de Diesbach-Steinbrugg (1753-1818), avait épousé, en 1770, le futur premier landammann de la Suisse, Louis d'Affry (1743-1810), par ailleurs avoyer de Fribourg en 1803, 1805, 1807 et 1810.
7 AVF, *Protocole du Conseil communal*, 1805-1806, fol. 152.
8 *Ibid.*, fol. 298.
9 *Ibid.*, fol. 281.
10 *Ibid.*, fol. 240.
11 *Ibid.*, fol. 312.
12 *Ibid.*, fol. 327.
13 Piérart, Dominique: *L'Orphelinat bourgeoisial de la Ville de Fribourg (1868-1914). Un exemple de la prise en charge de l'enfance abandonnée au XIXe siècle.* Université de Fribourg, mémoire de licence en histoire sous la direction du Prof. Francis Python, 2000, p. 38.

Ein Zauberwort sorgt für Aufregung

HEXORALI METAPHORU

Während den letzten Vorbereitungstagen für die Musicalaufführung vom 13., 14. und 15. Mai flogen in der Primarschule Vignettaz die Fetzen.

Backa Racka im Endspurt

In mitternächtlicher Nähaktion besserte man Kostüme aus, es wurden Szenen repetiert, Schauspielerinnen und Schauspieler geschminkt, Requisiten vervollständigt und immer wieder Proben durchgeführt. Die Nerven der Kinder, der Lehrkräfte und Helfer waren zum Zerreissen angespannt, denn bald hier und bald dort musste eine kleine Änderung vorgenommen werden, die alles durcheinander brachte. Ab und zu liessen scheinbar unendlich dauernde Wartepausen grosse Unruhen entstehen. So verlief auch die offizielle Hauptprobe am Donnerstagmorgen unbefriedigend, was alle auf eine gute Abendaufführung hoffen liess.

Was nun kam, liess auch die letzten Zweifel schwinden ...

Klopfende Kinderherzen und ein verhextes Publikum

Mit klopfenden Herzen erwarteten fast 100 Kinder am Donnerstagabend ihre Eltern, Geschwister, Verwandten und Bekannten. Die kleine Aula war innerhalb kurzer Zeit zum Bersten gefüllt. Viele Musicalbesucher mussten sich mit Stehplätzen begnügen. Dennoch ... die Begeisterung der Zuschauer war riesig, der Applaus überwältigend! Auch die weiteren Hauptvorführungen am Freitagabend und am Samstagnachmittag liefen wie am Schnürchen. An Publikum fehlte es nie.

Mit Sicherheit wird dieses einmalige Ereignis allen Beteiligten in guter Erinnerung bleiben. Das Lehrerinnenteam der Vignettaz möchte es hier nicht unterlassen einen ganz besonderen Dank an Bruno Schaller, den musikalischen Leiter, Urs Kaeslin, den engagierten Abwart und an alle aktiven Eltern auszusprechen. Natürlich gebührt auch allen Zuschauern ein riesiges Dankeschön für den herzlichen Applaus, die grosszügige Kollekte und das Verständnis für die fehlenden Sitzgelegenheiten.


Die kleinen Hexlein verzaubern mit einem magischen Tanz.

Nouvelle exposition temporaire au Musée d'histoire naturelle

TREMBLEMENTS DE TERRE

Vous pensez que les tremblements de terre ne sont le lot que des régions éloignées de notre pays? De la Californie, du Japon, de l'Iran ou de la Turquie? C'est faux! Il suffit de se rappeler que la terre a bougé à Marly le 14 février 1999 et que le séisme européen le plus dévastateur a eu lieu dans la région de Bâle en 1356. La Suisse n'est donc pas à l'abri des séismes.



Kobe. [© Dr Thomas Wenk]

Le Musé d'histoire naturelle de Fribourg et l'ECAB ont décidé de sensibiliser la population à ces phénomènes par le biais d'une exposition. Ces événements surprenants y sont décrits sous les points de vue géologique, historique, technique et économique. Bien que les tremblements de Terre soient inévitables, imprévisibles dans le temps et libérateurs d'énergies hors des normes humaines, il ne faut pas en avoir peur. Une connaissance du phénomène, des mesures de prévention adéquates, une population informée et préparée, sont autant d'atouts pour éviter les pertes et dommages qui y sont liés.

***Jusqu'au 26 septembre,** cette exposition est ouverte au public **tous les jours de 14 h à 18 h et son entrée est libre**.*

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

Mardi 14 septembre 2004, de 18 h 15 à 18 h 45 environ, présentation de deux *têtes d'anges* provenant de Montagny-les-Monts, dans la Broye fribourgeoise, par M. Ivan Andrey, historien d'art et responsable du recensement des biens culturels meubles auprès du Service cantonal des biens culturels.

Aujourd'hui simples fragments, ces deux têtes en molasse, de style gothique, datant du deuxième quart du XIVe siècle, appartenaient initialement aux anges du maître-autel de l'église de Montagny-les-Monts, où ils accompagnaient une grande et importante statue de la Vierge, laquelle est toujours en place.



Une *tête d'ange* (2e quart du XIVe s.) de l'église de Montagny-les-Monts, nº inv. 7354-7355. [© MAHF]

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.
Tél. 026 305 51 40/ www.fr.ch/mahf

Les gagnants du concours Nº 204 8/10

En séance du Conseil communal du mardi 1er juin 2004, M. le vice-syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours Nº 204. La réponse à donner était: «les 7 premiers jours du mois».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1er prix: Mme Sophie Roubaty

gagne l'ouvrage *Flore de la ville de Fribourg,* de Christian Purro et Gregor Kozlowski, publié aux Editions Universitaires Fribourg Suisse, sous l'égide de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, ainsi qu'une cassette vidéo du film *Fribourg… autrement,* de Jacqueline Surchat, présenté par Hugo Corpataux.

2e prix: M. Jean Bouquet

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3e prix: Mme Liliane Roulin

gagne l'ouvrage *Fribourg nostalgique,* d'Aloys Lauper, publié aux Editions Ketty et Alexandre, 1996.

4e prix: M. Marcel Dorand

gagne deux tpf card d'une valeur de 10 francs chacune, soit 20 francs.

5e prix: Mme Nelly Bussard

gagne une Taxcard de 10 francs.

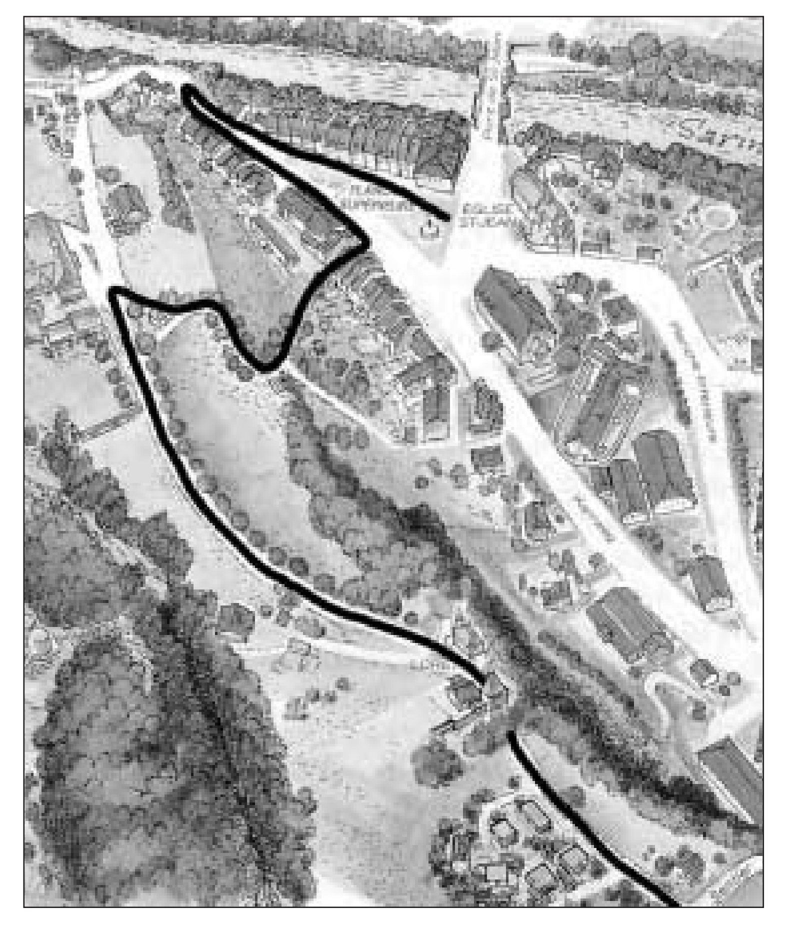
Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Vieille-ville (Planche-Supérieure – Chapelle de Saint-Jost – Chapelle de Lorette – Breitfeld)

A LA DÉCOUVERTE DE LA FLORE DE LA VILLE DE FRIBOURG (II)

Après le sentier Ritter et les environs de la Maigrauge, ce sont la Planche-Supérieure et les abords de Lorette que *1700* vous convie à découvrir, sous l'angle botanique, à l'occasion d'une deuxième promenade proposée par l'ouvrage magnifique de Christian Purro et Gregor Kozlowski *Flore de la ville de Fribourg* (Editions Universitaires Fribourg et Société fribourgeoise des sciences naturelles).

Notre balade commence à la fontaine de Saint-Jean, vis-à-vis de l'ancienne caserne de la Planche-Supérieure (Obere Matte). Cette place pavée, la plus grande de la ville de Fribourg, abrite plusieurs plantes caractéristiques de ce type de milieux. On trouve ici la sagine couchée (*Sagina procumbens*), une plante d'à peine quelques cm de hauteur formant des petits coussinets relativement compacts. Elle pousse en compagnie de la petite éragrostide (*Eragrostis minor*) qui, dans des conditions moins extrêmes, peut atteindre 40 cm de haut. Mais ici, elle ne dépasse guère quelques cm. On peut la confondre avec une autre graminée, le paturin annuel (*Poa annua*) très commun dans ce type de milieu. On rencontre aussi assez fréquemment la renouée des oiseaux ou traînasse (*Polygonum aviculare*), le pourpier potager (*Portulaca oleracea* s.str.), plante très ramifiée à feuilles charnues et glabres. Parmi les découvertes les plus récentes faites en ville de Fribourg, signalons le gnaphale des marais (*Gnaphalium uliginosum*). Cette plante se rencontre d'ordinaire dans les prairies humides. Elle a pourtant trouvé un environnement approprié dans les interstices des pavés de la Planche-Supérieure.



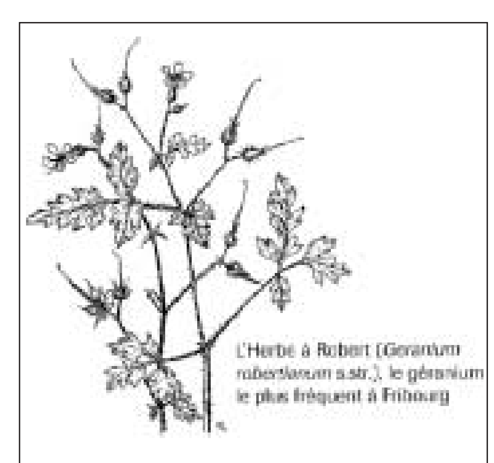
En montant vers le chemin de Lorette, on remarque, sur la gauche, une petite grotte abritant une fontaine. Le manque de lumière et la forte humidité de l'air régnant ici favorisent un groupe de plantes très particulières: les fougères. Elles sont nombreuses ici et forment cette jolie «mini forêt vierge». Citons le capillaire rouge (*Asplenium trichomanes*), l'asplénium vert (*A. viride*) et le cystoptéris fragile (*Cystopteris fragilis*).

En redescendant vers la caserne, juste après le Restaurant de l'Epée, on emprunte, à droite, le chemin de Saint-Jost qui relie la Planche-Supérieure au chemin de Lorette. La partie médiane de ce sentier est couverte de buissons et d'arbres. On trouve là des stations rocheuses et abruptes qui recèlent de nombreuses fougères, auxquelles s'associent parfois des plantes à fleurs telles que la chélidoine ou herbe aux verrues (*Chelidonium majus*) et le géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum* s.str.). Ces deux espèces, qui peuvent aussi se rencontrer sur les troncs d'arbres, appartiennent aux très rares épiphytes de la flore européenne.

Un peu plus haut, près de la chapelle de Saint-Jost, une prairie riche en fleurs nous accueille. On peut y admirer plusieurs espèces de renoncules, la plus fréquente étant la renoncule de Fries (*Ranunculus acris* subsp. *friesianus*). Plus rare, la renoncule bulbeuse (*R. bulbosus*), que l'on peut voir le long du sentier près de la chapelle, se reconnaît à sa tige renflée en bulbe à la base. Dès le début du printemps, on peut encore observer deux autres renoncules, plus particulièrement dans les derniers mètres du tronçon forestier ombragé. La renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus* aggr.) y brille de toutes ses fleurs jaune intense. Ses feuilles présentent des formes différentes: celles de la base sont réniformes et entières, tandis que celles de la tige sont découpées avec des divisions presque linéaires. Observons encore la ficaire (*Ranunculus ficaria*), plante rampante qui fleurit déjà vers la fin février.

L'excursion se poursuit sur le chemin de Lorette. D'autres espèces des prairies égaient cette partie de la promenade. Les plus typiques sont le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et le cerfeuil des prés (*Anthriscus sylvestris*).

Après avoir passé la porte de Bourguillon, suivons le chemin du



L'Herbe à Robert (Geranium robertianum s.str.), le géranium le plus fréquent à Fribourg

Breitfeld, le long duquel un sentier botanique avait été aménagé il y a quelques années. Beaucoup d'arbres et de buissons portent encore un petit panneau explicatif. Le sentier révèle toute sa beauté en mai et juin; à cette époque, tous les arbres sont en fleurs, comme par exemple les érables (*Acer*), les tilleuls (*Tilia*), les sureaux (*Sambucus*), la viorne obier ou boule de neige (*Viburnum opulus*). Parmi les espèces de buissons les plus fréquents, citons le noisetier (*Corylus avellana*) et le chèvrefeuille des haies (*Lonicera xylosteum*). Le lierre (*Hedera helix*) tapisse généralement le sol, mais peut se faire liane et grimper très haut dans les arbres.


Sur le chemin de Lorette.

Le Chèvrefeuille des haies (*Lonicera xylosteum*)

Les nombreuses plantes qui poussent le long du chemin en une épaisse ceinture ne sont pas moins intéressantes. L'alliaire pétiolée (*Alliaria petiolata*), de la famille des brassicacées, peut atteindre 1 m de hauteur. Ses feuilles froissées dégagent une forte odeur d'ail. Elles ont la forme d'un cœur, ce qui est très inhabituel chez les plantes de cette famille. Le gouet ou arum tacheté (*Arum maculatum*) rassemble ses fleurs en épi (spadice), enveloppé d'une grosse feuille appelée spathe. A la fin de l'été, la plante se pare de baies rouge vif toxiques. Les gros fruits bleus de la parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*), toxiques également, ne sont pas moins spectaculaires. Cette liliacée peu ordinaire possède des feuilles à nervures en réseau et des fleurs tétramères, caractéristiques uniques parmi les représentants de cette famille. La promenade se termine au bout du chemin du Breitfeld.

MÉMENTO

CONCERTS

• **Landwehrland**
affabulation musicale; ve 2 et sa 3 juillet, 20 h, patinoire Saint-Léonard.

• **Eurochor 2004 et Chœur des armaillis de la Gruyère**
musique sacrée de Scandinavie et spirituelle de Suisse; sa 24 juillet, 20 h 15, église du Collège Saint-Michel.

• **Ensemble Orlando Fribourg**
dir.: L. Gendre; œuvres de Tallis, Josquin Desprez, Ockeghem; sa 25 septembre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.

10e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES SACRÉES DE FRIBOURG

– **L'Arpeggiata (France)**
baroque; dir.: C. Pluhar; Marco Beasley (ténor); *Homo fugit velut umbra*: Arie, Villanelle et Sinfonie de S. Landi (XVIIe s.); sa 10 juillet
– **The Finnish Radio Chamber Choir**
romantique-contemporain; dir.: T. Nuoranne; pièces romantiques, créations: 1er Prix du Concours de composition 2003 et commandes du Festival à J. Wyttenbach et X. Dayer; di 11 juillet
– **Mala Punica (Italie)**
fin Moyen Age; dir.: P. Memelsdorff; *Faventina*, Liturgie Alternatim et diminutions instrumentales en Italie; lu 12 juillet
– **La Colombina (F/E)**
Renaissance; dir.: J. Cabré; *Guerres et Paix dans la musique des Espagnes du XVIe s.*; ma 13 juillet
– **Discantus & Alla Francesca (France)**
Moyen Age; dir.: B. Lesne & P. Hamon; *Sur la terre comme au ciel*, pièces de H. von Bingen à G. Dufay; me 14 juillet
– **Concerto Soave (F/CH)**
baroque; dir.: J.-M. Aymes; Maria Cristina Kiehr (soprano); *Et in Terra Pax*, motets italiens (XVIIe s.); je 15 juillet
– **Le Poème harmonique (F)**
Renaissance; dir.: V. Dumestre; *Lamentations*, Emilio de Cavalieri (fin XVIe s.); ve 16 juillet
– **Michel Chappuis: récital d'orgue**
sa 17 juillet
– **Odhecaton**
Renaissance; dir.: P. da Col; *De Passione*, autour de Josquin Desprez (XVIe s.); sa 17 juillet
– **Concert de clôture**
Baroque; Das Neue Orchester et Chorus Musicus Köln, dir.: C. Spering; *Belshazzar*, oratorio de G.-F. Händel; di 18 juillet
Tous les concerts à 20 h 30 (*sauf sa 17 juillet «Récital d'orgue» et di 18 juillet*: ***17 h***), église Collège Saint-Michel.


Christoph Spering.

• **Joel Rubin's – Jewish Music Ensemble**
Klezmer. «Beregovski's», trésors instrumentaux oubliés d'Ukraine; di 11 juillet, 17 h, aula magna Uni Miséricorde.

16e JAZZ PARADE

• **Jazz Parade 2004**
Le centre-ville se ferme au trafic pour s'ouvrir au jazz; du 2 au 17 juillet.

21e BELLUARD BOLLWERK INTERNATIONAL

Forteresse du Belluard

je 1er juillet:
– 19 h: **Thomas Köner, «Banlieue du Vide – compas»**
vidéos
– 22 h: **Chunky Move, «Wanted: Ballet for a contemporary democracy»**
ve 2 juillet:
– 18 h 30 et 20 h 30: **Amir Reza Koohestani – Mehr Theatrical Group, «Dance on glasses»**
– 22 h 30 **Buck 65**
hip-hop marginal
sa 3 juillet:
– 21 h: **Juan Dominguez, «Tous les bons espions sont de mon âge»**
danse/performance
– 23 h: **Jan Fabre, «Quando l'uomo principale è una donna»**
di 4 juillet:
– 20 h et 22 h: **Marie Cool et Fabio Balducci, «Sans titre (Prières) 1996-2004»**
du ma 6 au je 8 juillet:
– 19 h: **Nikko, «L'automusique_taxi»**
– 21 h: **Sofia Hultén «Fuck it up and start again»**
vidéo
ma 6 juillet:
– 22 h 45: **Jonathan Burrows & Matteo Fargion, «Both Sitting Duet»**
me 7 juillet:
– 20 h 15: **Yuri A présente «Fart Ventures»**
séminaire sur les flatulences
– 23 h: **Gob Squad, «Super Night Shot»**
film
je 8 juillet:
– 19 h 30: **Frl Rasch, «Beckett's Dancing Hall»**
– 21 h: **Kassys «Kommer»**
pièce en deux parties
ve 9 juillet:
– 21 h 15: **Urfdesüde Kollektiv**
drum'n'bass
– 23 h: **Gob Squad, «Room Service»**
sa 10 juillet:
– 19 h: **Christophe Jaquet, «Comprendre les enjeux de l'art contemporain: vaincre sa peur face à l'œuvre»**
– 20 h 30: **Senor Coconut**
concert
– 22 h 30: **Jamie Lidell**
concert.

CINÉMA

• **Open Air Cinéma Fribourg**
chaque soir, à la tombée de la nuit, un film récent en plein air (avec abri); du 17 juillet au 18 août, forteresse du Belluard.

CONFÉRENCES

• **Würth – Aspects d'une collection**
visite guidée; je 1er juillet, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Visites guidées:**
– **Plantes à huiles – huiles de plantes**
me 7 (franç.) et 14 juillet, 19 h.
– **La ronde des fleurs d'été**
avec Christine Jakob (all.) et Hélène Huguet (franç.); me 28 juillet 19 h, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

• **Nouveautés sur le Codex Faenza 117**
par Pedro Memelsdorf; ma 13 juillet, 17 h 30; aula du Collège Saint-Michel.

• **Des plantes carnivores chez nous?**
par David Streit; di 5 septembre, 14 h 45, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

• **Découverte de 6 à 7: Têtes d'anges de Montagny-les-Monts, XIVe siècle**
par Yvan Andrey; ma 14 septembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Dimanche en famille: La gravure dans tous ses états, l'exemple d'Henri Robert**
par Colette Guisolan-Dreyer; di 19 septembre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

EXPOSITIONS

• **Sylvie Delrez – peinture**
jusqu'au 1er juillet, galerie d'art Lepeintre (r. du Pont-Muré 20).

• **Archives littéraires suisses: Jacques Chessex**
jusqu'au 3 juillet, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).

• **Quartier de Pérolles: photographies**
par Bettina Zimmermann; jusqu'au 3 juillet, Centre de quartier de Pérolles (rte des Arsenaux 37).

• **Neutralité**
Sur la transformation de l'espace; du 3 juillet au 12 septembre; Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).

• **Sophie Currat – peinture**
jusqu'au 10 juillet, auberge de Zaehringen (r. de Zaehringen 13).

• **Agnieska Smaga – peintures acryliques**
jusqu'au 11 juillet, Orangerie du Jardin botanique (ch. du Musée 10).

• **Café noir blanc**
Photographies présentées par le Photo-Club Fribourg; jusqu'au 17 juillet, Fribourg Centre.

• **Jean-Marc Schwaller – peinture**
jusqu'au 29 juillet, passage-expo de l'Hôpital cantonal.

• **Catherine Sansonnens-Dessibourg – peinture**
jusqu'au 31 juillet, galerie Gulliver (r. des Epouses 8).

• **Würth: Aspects d'une collection**
jusqu'au 1er août, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Bicentenaire de la Landwehr**
200 ans de son histoire et de ses passions; photos, souvenirs, concours, BD et autres surprises; jusqu'au 8 août, Kaléidoscope EEF (Pérolles 25).

MÉMENTO

- **Claude-Georges Brülhart, peintre héraldiste**
jusqu'au 14 août, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Miniatures et Design: Hommage à Gustav Beran**
du 14 août au 12 septembre, Orangerie du Jardin botanique (ch. du Musée 10).
- **Le Grand Monde du théâtre «Miniature»**
jusqu'au 31 août , Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).
- **Plantes à huiles – huiles de plantes**
jusqu'au 1er septembre, Jardin botanique (ch. du Musée 10).
- **Douglas J. Grenville – peinture**
jusqu'au 5 septembre, Kuriosum Sonnenberg (ch. du Sonnenberg 5).
- **La tête des nôtres: le portrait fribourgeois au XXe siècle**
du 10 septembre au 9 janvier 2005, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Frédéric Möri – photographies et tirages: Archipelagos**
fragments du Dodécanèse; jusqu'au 16 septembre, auberge de Zaehringen (r. de Zaehringen 13).
- **Christiane Grimm – Matière et sens: photographies**
du 18 septembre au 9 octobre, Galerie Ollier (r. Zaehringen 7).
- **Histoire naturelle: Tremblements de terre**
jusqu'au 26 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Photographies: Au gré des saisons**
13e édition du concours de photographies; jusqu'au 26 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Jean Tinguely & Jo Siffert – Témoignage d'une amitié**
jusqu'au 10 octobre, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).

DIVERS

- **Les Cuisines du Bourg**
du 1er au 4 juillet, place de l'Hôtel-de-Ville.
- **Cortège: Tir cantonal 2004**
parcours: de Pérolles à la Grenette; sa 3 juillet, 10 h.
- **Passeport-vacances de Fribourg**
pour tous les enfants et jeunes de 7 ans révolus à 16 ans. Plus de 200 activités au choix; du 5 juillet au 1er août; en vente à Fribourg Tourisme.
- **Sommerkurse rund ums Kraut**
Kurs 1: Frauenheilkräuter/Kurs 2: Duftende Kräuter – Erholsamer Schlaf/Kurs 3: Kräutersalbenherstellung; Sa 17., 24. und 31. Juli, 9 h, Jardin botanique (ch. du Musée 10).
- **Eine bessere Welt für Kinder, die stottern**
Familienseminar; vom 7.-12. August; Tel.: 033/7330731; www.versta.ch
- **«Plantes à huiles – huiles de plantes»**
Visites guidées, contes, jeux, spécialités; fête d'été pour grands et petits; sa 21 août, de 10 h à 17 h, Jardin botanique (ch. du Musée 10).
- **Parcours ludique: Créatures fantastiques**
ouvert le sa de 19 h à 23 h, et le di de 14 h à 18 h; du 4 septembre au 31 octobre, Vieille-Ville.
- **Fascinantes plantes carnivores**
échange et vente de plantes (14 h) et visite guidée du Jardin botanique avec le personnel du jardin (16 h); di 5 septembre, Jardin botanique (ch. du Musée).
- **30e Rencontres de folklore internationales de Fribourg**
une occasion exceptionnelle de découvrir des cultures et des traditions populaires; du 25 au 29 août.
- **Club des accordéonistes de la ville de Fribourg**
Rejoignez-le! Dès le 30 août, salle de vote de l'école de la Vignettaz, chaque lundi, 19 h 30.
- **Soirée de gala de l'Association Cerebral Fribourg**
sa 4 septembre, 19 h, halle des fêtes de Saint-Léonard.
- **Visite guidée: Naître vers 1900 / Stadtrundgänge: Geburt um 1900**
en compagnie de Marguerite Aebischer, sage-femme fribourgeoise; *Tours de ville Femmes à Fribourg*; me 8 (18 h, en all.), 29 septembre (18 h, en franç.), sa 28 août, 25 septembre (16 h, en all.) et sa 18 septembre (16 h, en franç.); point de départ: Collège Saint-Michel, devant l'église.
- **Marché aux puces**
les samedis 3 juillet, 7 août et 4 septembre, place du Petit-Saint-Jean.
- **4e Semaine médiévale de Fribourg**
avec, entre autres, grand marché médiéval et artisanal; du 4 au 12 septembre, quartier de l'Auge.
- **Bénichon**
Fête populaire gastronomique; di 12 septembre.
- **Engellieder-Seminar**
unter dem Motto «Singen – Bewegen – Berühren – Still sein»; Sa., 12. September, 10 h 30 – 17 h, Melodieraum (r. des Forgerons 17); Info und Anmeldung bei Nelly Kuster (026 322 42 35).
- **Braderie d'automne**
sa 18 septembre, rues de Romont et de Lausanne.
- **Philosophisches Café**
mit Detlef Staude; So., 26. September, 11 h, Auberge aux 4-Vents (rte de Grandfey 124).
- **Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg**
lu 27 septembre, 19 h 30, salle de la Maison de Justice (r. des Chanoines 1).
- **Préparer Morat-Fribourg**
en bénéficiant gratuitement de la dynamique d'un groupe et de l'encadrement de moniteurs expérimentés Tous les mercredis jusqu'au 29 septembre, entrée de la forêt de Moncor, près du restaurant «Le Refuge», 18 h 15.

SPORTS

- **Football – Championnat d'Europe des M 19**
  – Allemagne – Espagne, ma 13 juillet
  – Allemagne – Pologne, je 15 juillet
  – Turquie – Allemagne, di 18 juillet
  – 1re demi-finale, me 21 juillet 18 h, stade Saint-Léonard.

On recherche des hôtes pour des Suissesses et des Suisses de l'étranger

L'Organisation des Suisses de l'étranger à Berne et le Stapferhaus Lenzburg recherchent à Fribourg et environs des hôtes pour de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger. Les hôtes peuvent être des communautés d'habitation, des couples, des célibataires et des familles désireux d'accueillir de jeunes Suissesses et Suisses venant de Chine, des USA, d'Italie, d'Allemagne ou d'ailleurs pour un séjour de deux semaines. Du 9 au 21 août 2004, ces jeunes de 15 à 25 ans suivront un cours de français à Fribourg. Pendant cette quinzaine, ils habiteront chez leurs hôtes et feront ainsi connaissance de manière personnelle avec leur patrie.

Etes-vous intéressé-e par une telle rencontre enrichissante?
Vous pouvez obtenir de plus amples informations au:
Stapferhaus Lenzburg,
Swiss Ping Pong, Château,
5600 Lenzbourg 2.
Tél. 062 888 48 14
E-mail:
swisspingpong@stapferhaus.ch

Une nouvelle boutique TROUVAILLES (Wollenstube)

En Basse-ville de Fribourg, à la Place des Augustins 2, s'est ouverte une nouvelle boutique à vocation caritative. TROUVAILLES (Wollenstube) est une initiative du groupe de dames *Gemeinnütziger Frauenverein in Freiburg.* Ce petit magasin, qui propose laines, restes de tissus, tricots, poupées etc., est ouvert chaque mercredi après-midi de 14 h à 17 h, ainsi que le 1er samedi du mois de 9 h à 11 h. Tous les bénéfices sont versés à des œuvres de bienfaisance.

A vos casques

